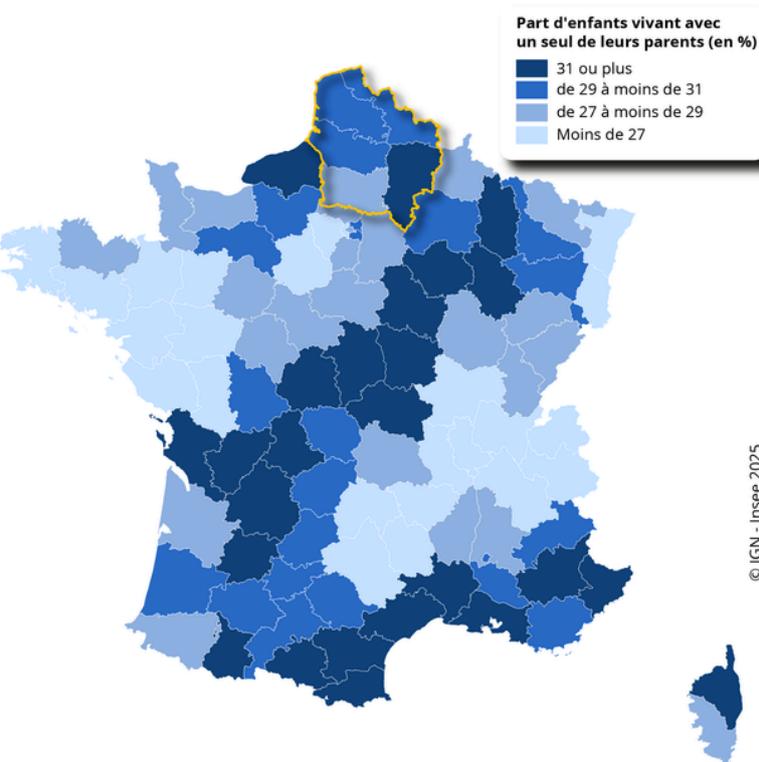


Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 14 janvier 2025 à 12h

En 2021, 1 345 700 enfants mineurs vivent au sein de leur famille dans les Hauts-de-France. Parmi eux, 400 000, soit 3 enfants mineurs sur 10, vivent avec un seul de leurs parents, dans une famille monoparentale ou recomposée. En raison principalement des séparations de couples, cette proportion croît avec l'âge de l'enfant, passant de 16 % pour les moins de 3 ans à 40 % pour les 15-17 ans. Environ 40 100 enfants de moins de 18 ans sont en garde alternée, partageant ainsi leur temps entre leurs parents séparés. Les enfants mineurs des familles monoparentales vivent moins souvent avec un parent en emploi et diplômé que ceux des familles recomposées et dites « traditionnelles ». Ils sont par ailleurs surreprésentés dans les territoires les plus urbanisés de la région (Lille, Arras, Amiens). Les enfants mineurs vivant au sein d'une famille dite « traditionnelle » résident quant à eux un peu plus fréquemment dans les territoires périurbains proches des grandes agglomérations, et ceux d'une famille recomposée dans les espaces ruraux.

Trois enfants mineurs sur dix vivent avec un seul de leurs parents



83 % d'entre eux vivent avec leur mère



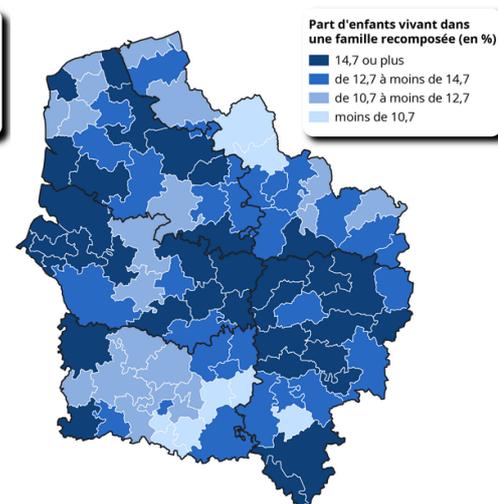
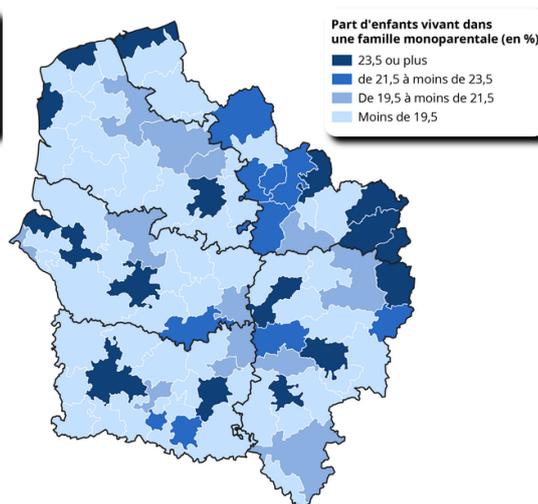
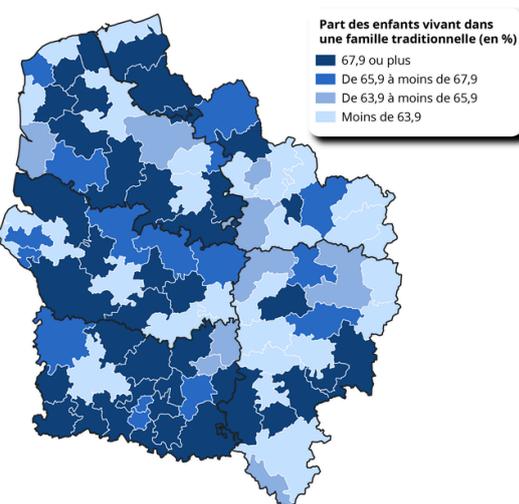
40 % des 15-17 ans vivent avec un seul de leurs parents (contre 16 % pour les moins de 3 ans)



40 % des enfants de familles monoparentales ont un parent chômeur ou inactif (10 points de plus qu'en France métropolitaine)

Source : Insee, recensement de la population 2021, exploitation complémentaire.

Les enfants des familles monoparentales résident plus souvent dans les territoires urbains



Part d'enfants mineurs selon le type de famille dans les EPCI des Hauts-de-France

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

06 60 51 86 50 communication-hdf@insee.fr